

SPUQ INFO

BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



Solidaires de la lutte étudiante

//COMITÉ EXÉCUTIF

Depuis son déclenchement le 13 février dernier, le mouvement de grève étudiante a pris de jour en jour une ampleur et une vigueur que ni le gouvernement du Québec ni les directions d'établissement n'avaient anticipées. Depuis plus de neuf semaines déjà, les trois grands regroupements étudiants organisent une multitude d'actions quotidiennes par lesquelles toute une génération affirme résolument son refus d'être sacrifiée sur l'autel de l'idéologie néolibérale.

Les manifestations extraordinaires, et même historiques, des 18 et 22 mars, 4 et 14 avril témoignent du fait que les 170 000 étudiantes et étudiants toujours en grève en cette semaine du 16 avril sont parvenus à rallier les citoyens et les syndicats à leur cause, *celle de l'accessibilité universelle à l'éducation supérieure*. Par leur détermination et leur cohésion, le gel immédiat des droits de scolarité et l'objectif de la gratuité scolaire à court terme sont devenus les symboles d'une prise de conscience collective des enjeux sociaux liés à la marchandisation du savoir. Comme l'a souligné le sociologue Guy Rocher, la résistance étudiante met en lumière que le débat n'est pas de nature économique, ni légale, mais bien politique puisqu'il oppose deux visions de l'avenir du Québec.

De l'affrontement...

Misant sur un effritement rapide de la solidarité étudiante, la stratégie du gouvernement Charest a consisté à ignorer, puis à tenter de miner la crédibilité du mouvement de grève. Il s'agissait ensuite de marteler avec arrogance que chaque personne qui veut s'éduquer au Québec doit payer la « juste part » de son diplôme et de réaffirmer la détermination inébranlable du gouvernement de prendre ses responsabilités en ne cédant pas aux pressions étudiantes. Reprochant aux associations étudiantes d'avoir quitté la table lors d'un sommet sur « l'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec » en décembre 2010, les promoteurs de la hausse des droits de scolarité invoquent la nécessité de rattraper la moyenne canadienne en ce domaine, le manque à gagner des universités québécoises, le contexte de compétitivité, l'équité assurée par le principe de l'utilisateur-payeur et même la nécessité d'améliorer la formation. > p. 2

288

avril 2012

SOMMAIRE //

- SOLIDAIRES DE LA LUTTE ÉTUDIANTE
comité exécutif -1
- DROITS DE SCOLARITÉ - LA RÉALITÉ CAMOUFLÉE PAR
LES CHIFFRES DE LA CREPUQ max roy, louis gill -3
- LES DROITS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ :
« JUSTE PART » OU « LUTTE JUSTE » yvan perrier
et guy rocher -3
- LA JUSTE PART rené lapierre -4
- LETTRE À JULIEN, ÉTUDIANT (OU : COMME
UN SYMBOLE AU BEAU MILIEU DU DÉSERT)
eve paquette -5
- COMMUNIQUÉ DE LA CSN, 16 AVRIL 2012 -5
- LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE MENACÉE
françois bergeron -6
- COMMUNIQUÉ DE LA FNEEQ, 16 AVRIL 2012 -6
- COMMUNIQUÉ DU SGPUM, 15 AVRIL 2012 -7
- LETTRE OUVERTE À M. JEAN CHAREST ET M^{ME} LINE
BEAUCHAMP, ASSEMBLÉE NATIONALE professeurs
d'université unis contre la hausse -7

solidaires de la lutte étudiante // suite de la page I

Les demi-vérités de ce discours manipulateur et paternaliste n'ont pas échappé aux associations étudiantes qui ont bien vu que la « juste part » qu'on leur demande d'injecter pour financer l'éducation supérieure correspond de fait au montant que le ministre des Finances soustrait au financement des universités. Face à cette stratégie d'affrontement, les étudiantes et étudiants ont réussi à maintenir une cohérence et une solidarité admirables dans leur défense du principe fondamental de la démocratisation de l'enseignement amorcée par les travaux de la Commission Parent : le principe « que l'éducation est, tout comme la santé, un service social essentiel, indispensable pour l'individu comme pour la collectivité » (p. 162 du Rapport).

... à la judiciarisation

Devant la résistance de l'opposition, le gouvernement Charest a forcé le jeu de deux façons pendant la huitième semaine du conflit visant à saper la solidarité étudiante. D'une part, la ministre Beauchamp a suggéré que la solution à l'impasse serait d'implanter un régime d'aide bonifié grâce auquel les étudiants s'endetteraient davantage; d'autre part, elle a demandé aux directions de collège et d'université de tout mettre en œuvre pour reprendre les cours malgré la légitimité démocratique des associations étudiantes en grève. Inflexible, le gouvernement a ainsi ouvert la porte à la judiciarisation du conflit en cautionnant les poursuites, les injonctions et les arrestations au nom de l'ordre et de la protection.

Cachés derrière leur porte-voix ministériel, le pédégé de la CREPUQ Daniel Zizian, les recteurs d'université ont salué ce que l'on présente comme des « mesures supplémentaires d'accessibilité aux étudiants postsecondaires. » Par la suite, les directions des collèges et des universités n'ont pas manqué d'intimider la population étudiante en multipliant les injonctions et en laissant planer le spectre d'une possible annulation de la session d'hiver. À l'UQAM, le recteur Claude Corbo, qui avait dès avant le début du conflit interdit de campus toute réunion préparatoire à la mobilisation étudiante interuniversitaire, a multiplié les agents de sécurité en plus de fermer l'UQAM à

deux reprises, avant de donner lui aussi dans la judiciarisation de la lutte étudiante, démontrant une fois de plus qu'il n'est pas le porte-parole de la communauté uqamienne auprès du ministère de l'Éducation.

La juste part du SPUQ

La première action du SPUQ dans ce conflit fut l'adoption en Conseil syndical de résolutions appuyant les étudiants dans leur lutte contre la hausse décrétée et pour l'institution progressive de la gratuité scolaire. Le comité exécutif du SPUQ a par la suite régulièrement appelé les professeurs, professeures et les maîtres de langue à « participer massivement » aux manifestations étudiantes. Ces appels ont été entendus, rendant ainsi visible l'appui du corps professoral à la cause étudiante. Plusieurs membres du SPUQ se sont joints aux « Profs contre la hausse », un regroupement de collègues des niveaux collégial et universitaire sensibles à l'action citoyenne, qui a créé une espace de discussion en dehors de toute structure et qui a mené des actions spontanées de soutien. Conjointement avec ce regroupement, le SPUQ a publié trois encarts dans *Le Devoir* du samedi, manifestant son appui tangible aux revendications étudiantes.

À ce moment crucial de la lutte pour l'accessibilité universelle aux études supérieures, le SPUQ réitère son engagement aux côtés de celles et ceux qui demandent l'achèvement du projet cher au rapport Parent : mener la démocratisation de l'enseignement supérieur jusqu'à la gratuité scolaire. □

BULLETIN DE LIAISON DU SPUQ

SPUQ-INFO, UQAM
BUREAU A-R050
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3P8

TÉLÉPHONE : (514) 987-6198
TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3014
COURRIEL : spuq@uqam.ca

SITE INTERNET :
<http://www.spuq.uqam.ca>

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO//
François Bergeron
Louis Gill
René Lapierre
Eve Paquette
Max Roy

Photo : Marc Bonhomme





Droits de scolarité

La réalité camouflée par les chiffres de la CREPUQ

// MAX ROY – Département d'études littéraires et président de la Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université (FQPPU),
LOUIS GILL, économiste, professeur retraité de l'UQAM

Dans un article intitulé « Un milliard pour les étudiants des universités », paru dans *Le Devoir* des 24 et 25 mars, dont l'objectif est d'appuyer la décision gouvernementale d'augmenter les droits de scolarité de 325 \$ par année au cours des cinq prochaines années, le président-directeur général de la Conférence des recteurs et des principaux des universités, Daniel Zizian, dresse la liste des sommes disponibles en 2011-2012 aux fins du soutien financier aux étudiants universitaires et en établit le total à 996 millions. À ce montant, il ajoute les 118 millions de la bonification du Programme gouvernemental prévue pour 2016-2017, soit 35 % des revenus additionnels des universités résultant de la hausse des droits de scolarité à cette date, pour en arriver à un soutien financier total de 1,114 milliard en 2016-2017. Mais il omet de tenir compte de la baisse de 337 millions des sommes dont disposeront alors les étudiants en raison de la hausse des droits de scolarité. Le soutien financier aux étudiants aura certes augmenté de 118 millions par rapport à 2011-2012, mais leurs ressources auront été amputées de 337 millions par rapport à la même année, ce qui représente une détérioration nette de 209 millions.

Dans le budget de 2012-2013 présenté le 20 mars, le gouvernement a amendé les chiffres du Plan de financement des universités présenté l'an dernier et établi à 279 millions la contribution nette des étudiants prévue pour 2016-2017. Ce montant, qui ne représente que 3 dixièmes de 1 % des revenus budgétaires de 79,4 milliards prévus pour 2016-2017, pourrait être versé aux universités par le gouvernement, sans coût supplémentaire pour lui, par le seul ajout d'un palier d'imposition au taux de 28 % sur les revenus des particuliers supérieurs à 125 000 \$. On demanderait simplement aux citoyens mieux nantis, plutôt qu'aux étudiants démunis, de faire leur « juste part » pour accorder aux universités les moyens de maintenir et d'améliorer leur qualité.

Le coût de la gratuité

Même si la question n'est pas immédiatement à l'ordre du jour, dans une bataille qui est dirigée pour l'instant contre la seule hausse des droits de scolarité, il n'est pas inutile de se demander quel serait le coût de la réalisation, dès maintenant, de la gratuité universitaire. Pour les seuls droits de scolarité, de 2168 \$ pour une pleine année, le coût serait de 445 millions de dollars, en supposant 205 000 étudiants équivalents à temps plein (EETP), soit 6 dixièmes de 1 % des revenus budgétaires de 69,4 milliards en 2012-2013. Si on ajoute les « Frais institutionnels obligatoires », qui sont de l'ordre de 650 \$ par année en moyenne par étudiant, le coût supplémentaire est de 135 millions.

Cela représente, au total, 580 millions, soit 8 dixièmes de 1 % des revenus budgétaires de 2012-2013. Le gouvernement pourrait financer cette mesure et dégager un surplus par le biais de la seule pleine imposition des gains de capital des entreprises et des particuliers. Le défaut de le faire a entraîné des dépenses fiscales, c'est-à-dire un cadeau aux nantis, de 830 millions en 2011 (Ministère des Finances, *Dépenses fiscales*, Édition 2011, p. VIII). Il est plus que temps de cesser de mettre en péril l'éducation de notre jeunesse en lui imposant le fardeau du financement de ce bien commun, et de commencer à mesurer les revenus auxquels le gouvernement renonce avec ses généreuses mesures fiscales à l'égard des entreprises et des plus riches.

En voulant obstinément mettre la main dans la poche des étudiants pour accroître le financement des universités, le gouvernement se trompe de poche. Il devrait plutôt s'alimenter à celle, mieux garnie, des privilégiés de notre système fiscal. □

Les droits de scolarité à l'université : « Juste part » ou « Lutte juste »

par Yvan Perrier et Guy Rocher,
Le Devoir, 11 avril 2012

La gratuité à l'université n'a rien d'une utopie. C'était l'objectif visé « à long terme » par les membres de la Commission Parent. Il s'agit d'un choix de société, d'un choix politique pour être précis qui coûterait autour de 1 % du budget du gouvernement du Québec. Compte tenu du montant en jeu, cet idéal peut être rapidement atteint. Pour rendre l'éducation supérieure accessible à celles et ceux qui ont les aptitudes pour la suivre, sans égard à leur origine sociale, le gouvernement n'a qu'à réintroduire un certain nombre des paliers d'imposition qu'il a abolis entre 1988 et 1998. Il obtiendrait, par le fait même la somme requise pour répondre positivement aux revendications étudiantes. [...]

L'accès aux études supérieures doit être posé par les membres de la classe politique comme un droit et non comme un privilège à tarifier. La lutte pour le gel des droits de scolarité et la lutte pour l'élimination de ces droits à l'université correspondent, l'une comme l'autre, à une « lutte juste ». Les droits de scolarité constituent en soi une mesure régressive. Seuls les étudiants en provenance de milieux aisés peuvent l'envisager. Pour les autres, ils assumeront difficilement les augmentations qu'on veut leur imposer. [...]

Quarante-six ans après la publication du Rapport Parent, nous sommes d'avis que l'élimination des droits de scolarité doit être envisagée comme une mesure à instaurer non pas à « long terme » mais plutôt à « court terme ». [...]

http://www.ledevoir.com/documents/pdf/droits_scolarite_rocher.pdf



La juste part

// RENÉ LAPIERRE – Département d'études littéraires

La pauvreté n'est pas un accident, elle est une cohérence et une continuité.

En l'occurrence la juste part que le duo Bachand/Beauchamp réclame aux étudiants ne relève pas seulement de la rhétorique bidon mais du cliché : *regarde*, disent les parents affligés à leur insatiable rejeton, *tout ce qu'on fait pour toi*. Ce drame domestique s'appuie sur la prétendue insolvabilité à laquelle nous, citoyens, serions parvenus à force de tout attendre d'un État qui, lui, serait devenu exsangue à force de tout donner. Insolubles et déraisonnables entre tous, bien sûr : les étudiants. Et la ministre de prendre à témoin le contribuable, *n'est-ce pas que vous en faites assez madame, monsieur*?

Les journaux répètent en général l'argument sans y penser. Oui, monsieur-madame en ont leur claqué. Non, ils n'ont plus d'argent à donner aux étudiants. Non, ils n'en peuvent plus.

Bien entendu la ministre ne leur demande pas s'ils ont des sous à donner au prolongement de la 30, au pont de la 25, au plan Nord, aux dépassements de coûts, au coulage, aux enveloppes brunes, aux employeurs qui décampent au petit matin blême, aux mégahôpitaux, à Gentilly-2, au gaz de schiste, à l'échangeur Turcot, au registre électronique de la santé, à la Caisse de dépôt, aux primes de départ pour des départs fictifs, aux nouveaux campus et à la course aux investissements immobiliers, sans parler des soins dont on entoure les cadres supérieurs dans toutes les entreprises d'État, depuis les universités jusqu'aux ministères en passant par les dédales de la sous-traitance et des budgets spéciaux. Et je ne dis rien du fédéral, et je ne dis rien du privé. Mais devant nos yeux tout ça se passe en même temps, tout s'accumule et s'aggrave, et au lieu de protéger ses concitoyens le gouvernement en remet, par négligence, par incurie, par incompetence et par lâcheté. Le jour même (4 avril 2012) où Radio-Canada rapportait que « le non-remboursement des prêts étudiants avait augmenté de 80 % », elle nous apprenait dans la manchette voisine (fronton de page web, juste au-dessous de l'autre nouvelle) que SNC-Lavalin refilait une prime de départ de 4,9 millions à son président disgracié.

La juste part, j'oubliais

On va en parler un peu, voulez-vous? Dans la société telle que nous la connaissons depuis deux siècles, leur juste part, les étudiants la font comme vous n'en avez pas idée. En l'an de grâce 2012, jour après jour depuis la maternelle, semaine après semaine durant des années, parfois des décennies, ils avalent dans des écoles mal financées, avec une bonne volonté incroyable, les consignes de normalité et d'insertion sociale dont l'indice de productivité et le PIB de la province ont besoin pour faire plaisir aux banques. Jour après jour, au moyen de programmes mal fichus, devant des profs aussi mal soutenus que volontaires, ils font ce qu'on leur demande

de faire, miraculeusement. Vous trouvez que j'en mets trop, que je mêle tout? Vous n'avez rien vu.

Vous n'avez pas idée à quel point nous sommes en colère; vous n'avez pas idée à quel point nos étudiants veulent donner et ouvrir, à quel point ils peuvent aider là où vous ne voyez que des perturbateurs et des nuisances, des boycotteurs, des casseurs de lunettes, des irresponsables et des mauvais payeurs. On s'entend-tu que ça dérape? Et c'est vous qui parlez d'égalité des chances?

Où est-elle, l'égalité? Il n'y a pas si longtemps, les politiciens s'adressaient aux gens comme à des citoyens. Libéraux ou péquistes, ça s'est vu. Et puis dans les 30 dernières années ça s'est gâché: ils se sont mis à leur parler comme à des électeurs, puis à des consommateurs, puis à des payeurs de taxes, et maintenant, au plus bas de l'échelle des platitudes, à s'adresser à eux en masse, en tant que *salariat*.

Fric et société

Qu'est-ce que le salariat, au regard de l'état présent de la politique? Tout simplement une force de travail dont les *emplois* n'ont plus aucune importance qualitative, et dont on retient politiquement et économiquement la seule et massive *disponibilité*. Ce n'est plus en termes de participation ou d'identification à une production que le salariat traverse les politiques gouvernementales, mais en tant que lien anonyme, générique, entre des gestionnaires (feus les employeurs) ou des corporations (feus les biens et services, le travail matériel) et le « marché ». Lien de préférence précaire, parce que ce n'est plus au citoyen qu'on songe quand on crée des emplois mais au bénéfice de la corporation qu'on invite à coups d'incitatifs ruineux à «s'installer chez nous». Et c'est ce qu'elles font en effet. Le salariat est prêt à tout; une fois qu'on lui a coupé trois fois son salaire pour permettre à la compagnie de contenter ses actionnaires, qu'on lui a chipé ses vacances, ses assurances et si possible son fonds de retraite, qu'on a cassé son syndicat, fichu la vie de sa famille en l'air, il dira oui à tout. L'employeur partira de toute façon dix mois plus tard, et aussitôt le gouvernement annoncera – c'est chaque fois là même chose – qu'il va « tout mettre en œuvre » pour venir en aide à la compagnie. Pas aux employés, jamais aux employés; à la rigueur aux salariés, à condition qu'ils soient prêts *en tant que salariat* à d'autres sacrifices. Jamais on ne parlerait à un être humain de cette façon. C'est pour ça précisément qu'on s'adresse à son salaire, encore chanceux qu'il en ait un, n'est-ce pas madame-monsieur, que vous êtes contents d'avoir encore un salaire, et que vous êtes fâchés que les étudiants ne veuillent pas faire leur juste part?

Quand les politiciens ne font que « gérer » la crise, en niant pour commencer que le bateau coule, et en organisant pour que ça ne se voie pas trop une société de loteries, de mines à ciel ouvert, de privilèges discrétionnaires et de protection armée des injustices, ce n'est plus la lutte des classes, c'est la guerre. Quand les flics chargent à coups de matraques et de fumigènes les étudiants, ils ramènent



l'ordre dont le gouvernement a besoin pour finir sa journée, pour tenir son point de presse et rassurer fictivement le salariat jusqu'à la prochaine tuile. Tu parles d'un avenir. C'est pourtant de celui-ci que les étudiants parlent, et que la foule des citoyens qui ne sont pas encore morts de peur, ou de fatigue, ou d'écœurement, parle avec eux. C'est très exactement de ces personnes-là – et de tout ce qui chez elles n'a pas pu être aplati ou abusé, ou acheté – que le trio Beauchamp-Bachand-Charest fait semblant de ne rien entendre. Ça va faire.

Chaque fois qu'elle parle de la grève étudiante, la ministre de l'Éducation continue de la traiter comme une petite affaire d'argent, en expliquant aux grévistes qu'ils doivent faire leur part, et ne pas alourdir davantage le fardeau des contribuables. La question s'est officiellement ramenée, dans son esprit, à une pointe de tarte fiscale : *vous savez, une fois qu'on a compté les crédits d'impôt ça fait pas 1625, ça tombe à 1150 ! Vous voyez bien que ma porte est ouverte !* Certainement, on voit. □

Lettre à Julien, étudiant (ou : comme un symbole au beau milieu du désert)

// EVE PAQUETTE – Département de sciences des religions

Cher Julien,

La première fois que je t'ai rencontré, ça a été un peu gênant et aussi un peu drôle : je crois bien qu'avant même de savoir ton nom, je t'ai tenu la main alors que nous manifestions dans le cadre de « ma » grève (celle des profs de l'UQAM), en 2009. Excuse-moi si je te donne ici un rôle que tu n'as pas joué; si ce n'était pas toi, alors prends-le comme un compliment! Ce Julien-là te ressemblait. En tant qu'étudiants, vous nous aviez donné votre appui, sentant qu'il y avait là une revendication touchant la plus vaste question de la valorisation sociale de l'éducation universitaire.

Je t'ai recroisé, par la suite, à quelques reprises à l'université; si je n'ai pas pu, chaque fois, me souvenir de ton prénom, je me souvenais pourtant toujours que je t'avais tenu la main – ou plutôt, que tu avais tenu la mienne, puisque c'est toi qui nous appuyais.

La deuxième fois que je t'ai rencontré, c'était au début de cette session d'hiver 2012, dans ma classe. J'ai eu cinq semaines pour apprécier pleinement tes interventions et ta présence. Ta volonté de réfléchir et de porter un regard critique sur le monde est exactement ce qui me donne envie de continuer à enseigner.

Je t'ai recroisé, la semaine dernière, alors qu'avec d'autres tu tentais d'entrer dans l'UQAM pour faire un « stop toilette » avant d'aller rejoindre la ligne verte de la Grande Mascarade, à laquelle tu participais. J'ai vu les agents de sécurité verrouiller toutes les portes, de sorte que vous n'avez pas pu entrer.

Qu'il s'agisse de toi ou d'un autre Julien, d'un Gabriel ou d'une Sophie qui m'ait tenu la main, je veux t'assurer que je serai là au retour, quelque forme que prenne ce retour. Je serai là avec Roland Barthes (c'était le prochain cours prévu) et je suis certaine que ton expérience des dernières semaines te permettra de comprendre sans peine lorsqu'on lira, dans ses *Mythologies*, que la mythologie

est à droite, alors que la mythologie de gauche est bien souvent impuissante. Mais ce que j'espère le plus fort d'ici-là, c'est que nous l'aurons fait mentir, ce Barthes : je me refuse à croire que l'image d'une main tenue soit impuissante. Je me refuse à croire que ce monde-là puisse ne pas exister.

Nous nous recroiserons sans doute, ces prochains jours, pour prêter vie ensemble à ces symboles que le mouvement étudiant porte si vaillamment. Qui sait, peut-être même nous rencontrerons-nous. □

Communiqué de la CSN, 16 avril 2012

La lutte étudiante contre la hausse des droits de scolarité entre dans sa 10^e semaine de mobilisation. La CSN croit fermement que cette hausse pourrait être compensée par d'autres choix fiscaux, évitant ainsi aux étudiantes et aux étudiants du Québec de s'endetter plus ou même de se détourner des études supérieures. [...]

La CSN, avec toutes les organisations syndicales de l'Alliance sociale, a demandé au gouvernement de suspendre l'application de la première hausse prévue en septembre. [...]

Nous souhaitons que tous nos syndicats posent des gestes pour appuyer les associations étudiantes en lutte dans leur région. Que ce soit par un mot d'appui, un geste de solidarité ou la participation aux actions déjà prévues, nous sommes convaincus que ce soutien peut faire la différence en cette semaine cruciale. [...]

Soutenons la lutte étudiante et forçons l'élargissement de cet important débat social!

Soyons solidaire des associations étudiantes en lutte depuis 10 semaines!

La recherche scientifique menacée

// FRANÇOIS BERGERON – Département de mathématiques

On cite souvent en exemple l'impact de recherches en mathématiques dans le développement de toute sorte de nouvelles technologies : téléphones cellulaires, GPS, imagerie médicale, cartes bancaires, finance, météo, recherche de gènes, compression d'images, etc. Or, ces avancées technologiques sont impossibles sans une foule d'avancées théoriques (souvent très récentes) qui ont peu d'échos directs dans les médias, simplement parce que leur étude n'est possible qu'après de nombreuses années de formation avancée. L'histoire nous enseigne aussi que la recherche en mathématique (et en science) ne doit pas se réduire à un utilitarisme immédiat, ne serait-ce que parce qu'on a constaté qu'il est impossible de prédire quels sont les développements théoriques les plus susceptibles de contribuer aux innovations technologiques. Autrement dit, certains domaines de recherche théorique ont des applications potentielles qui sont, au mieux, à longue ou très longue échéance. Les travaux sur les ordinateurs quantiques en sont peut-être un bon exemple.

S'ils aboutissent, l'impact en sera révolutionnaire, mais on semble encore loin d'une transition entre la théorie et la pratique. D'autres domaines théoriques n'ont pas d'applications directes perceptibles, mais leur développement mène à de nombreuses autres recherches qui elles ont des impacts pratiques perceptibles. Ce phénomène est même souvent à plusieurs couches : des recherches qui mènent à des recherches, qui mènent à des recherches, etc.; avec des applications en fin d'un parcours très très indirect. D'un point de vue plus global, ce qui apparaît ici est l'importance de développer en harmonie la recherche théorique et la recherche appliquée.

Perspective utilitariste du financement de la recherche en science

Basées sur une logique simpliste de développement de l'économie du savoir, les réorientations récentes des politiques de financement de la recherche en science, au provincial et au fédéral, menacent directement la recherche dans des domaines plus théoriques. Les programmes d'appui à la recherche fondamentale théorique sont en effet systématiquement hypothéqués en faveur de nouveaux programmes d'appui à une recherche ciblée et explicitement applicable. Ces politiques à courte vue ont aussi un écho sur le volet formation. Par exemple, les critères de sélection aux bourses d'excellences sont remaniés pour y intégrer des mesures de pertinence économique ou sociale.

Une formation scientifique de haut calibre doit être basée sur des fondements théoriques solides, même lorsqu'elle vise plus directement des applications. Autrement, elle est susceptible de devenir rapidement dépassée, dans notre environnement technologique en rapide évolution.

On a vu que les partisans de l'économie du savoir devraient donc remettre eux-mêmes en cause les politiques purement marchandes de financement de la recherche et de la formation. Cependant, ce sont les prémisses plus ambitieuses, et plus enthousiasmantes, du projet de la « société du savoir » qui devrait nous guider ici. Dans cette perspective, on dépasse une approche strictement utilitariste pour s'ouvrir sur un idéal pour lequel le développement de la culture prend préséance, comme objectif de société, sur le strict développement de l'économie; cette dernière devenant un moyen plutôt qu'une fin. Certains domaines de la science sont fascinants, mais sans applications immédiatement perceptibles. Il en va ainsi pour les recherches sur la structure de l'univers, pour les expériences visant à vérifier l'existence du boson de Higgs, ou pour l'étude des diverses notions d'infinis en mathématiques. Ce type de recherche n'a plus de visée utilitariste immédiate, bien qu'il donne souvent lieu à des avancées technologiques indirectes. Ce ne sont plus des impératifs économiques qui nous guident ici, mais plutôt une soif de comprendre; et c'est peut-être cette soif de comprendre qui rend si fascinante l'aventure scientifique et culturelle de l'humanité.

Communiqué de la FNEEQ, 16 avril 2012

Les événements se sont précipités au cours des derniers jours dans la bataille contre la hausse des droits de scolarité [...]

La ministre a tenté, la semaine dernière, de forcer le jeu en demandant aux directions de collège et d'université de s'assurer que les cours puissent se donner dans leur établissement. [...] Les demandes d'injonctions se sont multipliées récemment. [...]

L'enjeu soulevé par la hausse des droits de scolarité est majeur. L'ampleur du mouvement étudiant et du support populaire dont il jouit montre clairement une absence de consensus social sur cette question; cela devrait conduire le gouvernement à revoir l'ensemble du dossier et non à faire montre d'une fermeté à toute forme de débat sur le fond. Le refus d'un dialogue social n'est pas digne d'un gouvernement démocratique et ce refus est directement responsable de la situation actuelle. Volontairement, voire cyniquement, on a laissé pourrir le conflit en espérant que le mouvement étudiant s'essouffle [...] Il y a, dans tout cela, un mépris certain pour le mouvement étudiant et pour la représentativité des associations étudiantes, ce qui va d'ailleurs à l'encontre de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Cette dernière question, pour nous, est centrale. Certaines directions de collège et d'université prennent des initiatives qui constituent, dans les faits, un manque de respect très grave envers le processus démocratique du mouvement étudiant, et auxquelles nous nous opposons fermement. [...]



Développement de la société ou enrichissement individuel

Dans une perspective de mise en place d'une société du savoir, on considère qu'en premier lieu une formation universitaire contribuera au développement de la société, plutôt que d'insister sur son potentiel d'enrichissement individuel. C'est cette logique qui sous-tend une prise de position en faveur de la gratuité scolaire pour des études universitaires. On valorise ainsi bien plus la contribution sociale que l'intérêt individuel et on permet aux étudiants de choisir librement leurs domaines d'études, selon leur intérêt intellectuel, plutôt que de les contraindre à choisir des domaines d'études qui maximisent leur potentiel à obtenir un travail payant. Pour les vocations scientifiques, encourager un libre choix des domaines d'étude (sans contraintes de marché) est garant du développement d'une société riche culturellement. Par opposition, baser l'évolution du volet formation de notre système universitaire sur les lois du marché mène inévitablement à un appauvrissement de la culture scientifique fondamentale, qui souvent ne contribue pas de façon claire et immédiate à l'économie.

Qu'on soit partisan de l'économie du savoir, ou de la société du savoir, il est donc important de reconnaître que la marchandisation du savoir menace la recherche et la formation scientifique. La recherche fondamentale, ou théorique, a principalement sa place au sein des universités, tandis que la recherche appliquée peut, quant à elle, se partager entre universités et secteur privé. Or, pour un bénéfice anticipé à court terme, on a cherché récemment à réorienter la recherche universitaire vers des secteurs plus appliqués. Cela ne peut se faire qu'au prix d'un appauvrissement important de la recherche plus théorique. Cet appauvrissement est clairement indésirable culturellement, et même indésirable économiquement à moyen et plus long terme.

À la suite de la Révolution tranquille, dans plusieurs domaines des sciences et des mathématiques, le Québec a réussi à se hisser à la fine pointe de la recherche scientifique mondiale. Cela est le résultat de politiques éclairées d'appui à la recherche et de la mise en place d'une formation universitaire de haut niveau accessible à tous. Depuis au moins une décennie, ces acquis sont menacés par des remaniements utilitaristes des politiques de financement de la recherche et une révision du financement de la formation universitaire basée sur une logique d'offre et de demande. Ces deux réorientations mettent en péril l'excellence en recherche scientifique au Québec, et ce à un moment clé. En effet, nous en sommes maintenant à l'époque du renouvellement de la première génération de chercheurs de haut niveau au Québec.

Pour assurer que ce renouvellement se fasse pleinement, il est urgent de donner un coup de barre et de revenir à des politiques plus éclairées. Oui il faut réinvestir dans nos universités (déjà excellentes par ailleurs), mais pas en hypothéquant leur développement. Cet investissement doit être public pour assurer un équilibre sain entre recherche fondamentale, recherche théorique et recherche pratique. Visiblement (depuis le 22 mars), la communauté universitaire (professeurs et étudiants) l'a compris. Qu'attendent nos recteurs et nos ministres pour le comprendre aussi ? □

Communiqué du SGPUM, 15 avril 2012

À l'Université de Montréal, rien ne va plus en ce moment. [...]

Les deux demandes d'injonction de la direction de l'Université de Montréal *contre ses propres étudiants* et l'avalanche de consignes internes équivoques qui s'en sont suivies placent la communauté universitaire dans une situation intolérable. Les professeurs se trouvent pris en otage et contraints de choisir entre deux voies irréconciliables : d'une part, respecter les étudiants, leur demande de dialogue et leur droit d'obtenir des réponses; d'autre part, respecter des consignes visant à mettre au pas ces mêmes étudiants et à bafouer leurs droits protégés par les lois. [...]

Cette situation est intolérable à plus d'un titre : hormis l'incongruité de la chose du point de vue de la liberté d'expression et du droit de manifester des étudiants, la relation de confiance professeur-étudiant est mise en péril. [...]

Le SGPUM dénonce la judiciarisation de la situation par l'Université de Montréal. [...]

Lettre ouverte à M. Jean Charest et Mme Line Beauchamp, Assemblée Nationale

L'Université contre la hausse. Lettre d'appui des professeures et professeurs d'université aux étudiantes et étudiants en grève

Nous, professeures et professeurs d'université du Québec, tenons à marquer notre entière solidarité à l'égard des étudiantes et étudiants grévistes dans leur lutte contre la hausse des frais de scolarité.

Nous joignons notre voix à la leur pour dénoncer l'indifférence de l'actuel gouvernement, son refus d'une véritable négociation ainsi que sa conception à courte vue du financement des universités et de la place de l'éducation dans la société. Aux revendications – légitimes et argumentées – des étudiantes et étudiants, nous apportons notre soutien, aujourd'hui comme demain, pendant comme après la grève, quelle qu'en soit l'issue.

Nous tenons à saluer l'esprit critique, l'inventivité et la persévérance dont font preuve les étudiantes et les étudiants depuis le début de la grève. Ils ont montré plus souvent qu'à leur tour la pertinence de la place qu'ils entendent occuper dans des débats dont dépend l'avenir de nos universités. Grâce à eux, un espace de réflexion s'est ouvert, et des questions cruciales au sujet de l'enseignement, de la culture, de l'économie et du rôle de l'État sont débattues sur la place publique. Ils rappellent à tous que la démocratie se fait tous les jours, par tous.

Ils méritent d'être écoutés et entendus.

*Professeurs d'université unis contre la hausse,
Lettre signée par 612 professeures, professeurs en date du 13 avril*

288
avril 2012



BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL